

## HISTORIQUE

En Angleterre à la fin du 19° siècle, le mouvement *Arts & Crafts* préconise un retour aux savoir-faire artisanaux face à une industrialisation grandissante. Les constructions qui s'en inspirent se caractérisent par une volumétrie plus morcelée, s'écartant des normes de l'architecture classique, ainsi que par un certain dépouillement ornemental.

C'est entre autres de ce mouvement hautement influent que s'inspire l'architecture néo-Tudor. Empruntant beaucoup d'éléments de la tradition médiévale, plusieurs des maisons de ce type intègrent un colombage d'apparat (planches de bois décoratives), qui rappelle les techniques du Moyen Âge. Les formes sont variées, allant des grandes maisons imposantes aux maisons plus modestes.

Les toits en demi-croupe et à combles brisés, typiques des villes de compagnie de la région au début du 20° siècle, sont hérités de ce courant qui fut populaire jusqu'à la fin des années vingt.

### VARIANTES



## CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

#### VOLUMÉTRIE

- » Un étage et demi monté sur un plan carré ou composé;
- » Toitures en demi-croupe ①, à combles brisés/mansardés (voir photo 1919), ou à pans multiples (voir photo 1928). Pentes moyennes à fortes;
- » Exhaussement du rez-de-chaussée faible à moyen (2);
- » Ouvertures souvent disposées symétriquement en façade;
- » Galeries de largeur variable en façade et parfois superposées.



### REVÊTEMENTS

#### Toiture

- » Tôles nervurées 3, à baguette 4, ou à la canadienne 5;
- » Bardeaux de cèdre 6.



#### Murs

- » Planches horizontales peintes (7);
- » Bardeaux de cèdre peints (8);
- » Planches cornières et chambranles d'une couleur généralement distincte 9;
- » Briques d'argile, parfois avec chaînage d'angle 0 et couronnement d'ouverture 11;
- » Stuc et parfois faux-colombage (12)









## PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux entretenir que réparer et il vaut toujours mieux réparer que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des interventions réversibles qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de qualité comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.

Information: 418 698-3112



## CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

#### **OUVERTURES**

- » Souvent disposées symétriquement sur la façade;
- » Généralement alignées entre les étages en façade;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles moulurés de quatre à six pouces de largeur et de linteaux de formes diverses, ou couronnées d'un assemblage de briques en arc ou en plate-bande (dans le cas des maisons de briques).

#### MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux en bois peint couramment cintrées d'une imposte (1);
- » Fenêtres à battants à meneaux décoratifs (petits-bois), avec imposte 2);
- » Fenêtres à guillotine à meneaux décoratifs (petits-bois), parfois avec imposte (3).

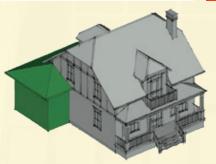


#### GALERIES ET ESCALIERS

- » Galerie couverte d'un toit à auvent aux formes variables, soutenu par des poteaux de bois peint (parfois doubles), ornés d'un socle, d'un chapiteau et parfois de corbeaux;
- » Galerie accessible par quelques marches bordées de garde-corps. Présence de contre-marches découpées d'ouvertures aux motifs harmonisés au reste de l'ornementation;
- » Larmiers souvent ornementés de têtes de chevrons chantournées.

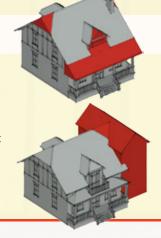
# INTERVENTIONS ADÉQUATES

» Privilégier les agrandissements à l'arrière ou en retrait sur le côté qui conservent l'intégrité de la façade.



# À ÉVITER

- » Éviter l'ajout de volumes qui modifient les proportions et les caractéristiques originelles de la façade.
- » Éviter les agrandissements qui affectent l'aspect d'origine de la façade par des formes impropres au style.



Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujetti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **SAGUENAY** 





